

SITUATION HYDROLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

MAI 2023
BULLETIN
N°2

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine



RÉSUMÉ & FAITS MARQUANTS

La situation, très critique en début d'année, s'est améliorée grâce aux pluies de mars, mais a été suivie d'un mois d'avril globalement sec et d'un mois de mai mitigé. La situation des ressources en eau tend à se dégrader comme en témoigne le suivi des piézomètres et des débits.

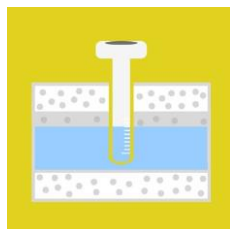
Quelques mesures de restriction ont été mises en place notamment dans le département de la Vienne. La vigilance reste de mise à la veille du début de la période d'été, chacun est invité à utiliser l'eau de manière raisonnée d'autant que les précipitations se font rares depuis le début du mois de juin.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES



Cumuls de précipitations majoritairement inférieurs de 25% par rapport aux normales saisonnières sauf quelques exceptions, notamment au sud.

NAPPES SOUTERRAINES



57% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne. 7^e rang des situations les moins favorables de ces 20 dernières années.

DÉBITS DES COURS D'EAU



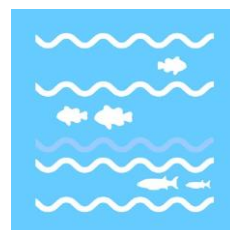
82% des stations présentent un débit inférieur à la moyenne, notamment sur le bassin de la Vienne et certains sous-bassins comme celui de la Dronne, de la Seudre ou des affluents de la Garonne, pour lesquels les déficits sont plus marqués.

BARRAGES-RÉSERVOIRS



Taux de remplissage global de 90% fin mai, légèrement inférieur à la moyenne.

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU



87% des stations de la région avec un écoulement visible acceptable mais 10% avec un écoulement faible et 3% sans écoulement, notamment au nord du territoire et dans le sud Charente-Dordogne.

RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU



Renforcement des mesures d'alerte sur certains secteurs de la Vienne et mise en place de premières mesures dans le département du Lot-et-Garonne.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bilans annuels quantitatifs des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/category/publications/bilans-de-letiage/>

Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>



La Garonne à Bordeaux (33) le 17/05/2023

ÉTAT DE LA RESSOURCE

MAI 2023 – SYNTHÈSE PAR BASSIN DE NOUVELLE-AQUITAINE

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

EPTB Sèvre Niortaise & Marais Poitevin : <https://www.sevre-niortaise.fr/>



Précipitations inférieures aux normales (déficits de 10 à 40 %).



3 piézomètres avec un niveau modérément haut et 3 proches de la moyenne. Evolution : 6 en baisse.



1 station avec un débit autour de la moyenne.

CHARENTE & SEUDRE

EPTB Charente : <http://www.eptb-charente.fr/>



Précipitations proches des normales (localement en Charente) à déficitaires (déficits de 10 à plus de 40 % en Charente-Maritime).



5 piézomètres avec un niveau modérément haut ; 4 proches de leur moyenne ; 3 modérément bas ; 1 bas ; 1 indéterminé. Evolution : 13 en baisse et 1 indéterminé.



1 station avec un débit proche de la moyenne ; 5 modérément faible (-10 à -40%) et 2 faible (déficit de 40 à 70%).

FLEUVES CÔTIERS



Précipitations inférieures aux normales (déficits de 10 à plus de 40 % dans le sud des Landes et à l'ouest de Bordeaux).



1 piézomètre avec un niveau modérément haut, 1 haut ; 2 proches ; 1 modérément bas ; 3 bas. Evolution : 8 en baisse.



1 station avec un faible débit (déficit de 40 à 70%).

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

EPTB Sèvre Nantaise : <https://sevre-nantaise.com/>



Précipitations inférieures aux normales (de 10 à 30%).



1 piézomètre avec un niveau modérément haut et 1 très haut. Evolution : 2 en baisse.



2 stations avec un débit modérément faible (-10 à -40%).

VIENNE

EPTB Vienne : <http://eptb-vienne.fr/>



Précipitations inférieures aux normales (déficit de 10 à 30 %) et proches sur l'amont et l'aval du bassin.



13 piézomètres avec un niveau modérément bas, 2 très bas et 4 bas ; 3 proches ; 5 modérément haut. Evolution : 22 en baisse et 5 en hausse.



4 stations avec un débit modérément faible (-10 à -40%) et 5 faible (déficit de 40 à 70%).

DORDOGNE

EPTB Dordogne : <https://www.eptb-dordogne.fr/>



Précipitations inférieures aux normales (déficit de 10 à plus de 40 % autour de Périgueux).



7 piézomètres avec un niveau modérément bas ; 4 bas et 2 très bas ; 2 proches de la moyenne ; 2 modérément haut. Evolution : 17 en baisse.



1 station avec un débit proche de la moyenne ; 3 modérément faible (-10 à -40%) ; 3 faible (déficit de 40 à 70%) et 1 indéterminé.

GARONNE

EPTB Garonne : <https://www.smeag.fr/>



Précipitations inférieures aux normales (déficits de 10 à 30 % atteignant localement plus de 40%).



11 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne (dont 2 très bas, 4 bas et 5 modérément bas) ; 3 proches de la moyenne ; 1 modérément haut ; 1 indéterminé. Evolution : 8 en baisse, 7 en hausse, 1 indéterminé.



3 stations avec un faible débit (déficit de 40 à 70%) ; 2 modérément faible (-10 à -40%) ; 1 très faible (déficit de plus de 70%) ; 2 proches de la moyenne et 1 modérément élevée (+10 à +40%).

ADOUR

EPTB Adour : <https://www.institution-adour.fr/>



Précipitations proches à supérieures aux normales dans l'ensemble. Un déficit pluviométrique (30%) est néanmoins observé sur la partie aval du bassin de l'Adour.



15 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne (10 modérément bas, 4 bas, 1 très bas) ; 8 proches de la moyenne ; 1 indéterminé. Evolution : 15 en baisse, 10 en hausse.



2 stations avec un faible débit (déficit de 40 à 70%), 4 modérément faible (-10 à -40%) et 1 proche de la moyenne.

Légende - Pictogrammes

Précipitations

Niveaux des nappes

Débits des cours d'eau

X/Y

X/Y

X/Y

Légende - Couleurs

Très supérieur à la moyenne / excédent important

Supérieur à la moyenne / excédent

Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent

Conforme à la moyenne

Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit

Très inférieur à la moyenne / déficit marqué

Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

ÉTAT DE LA RESSOURCE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sources : Météo France et Infoclimat.

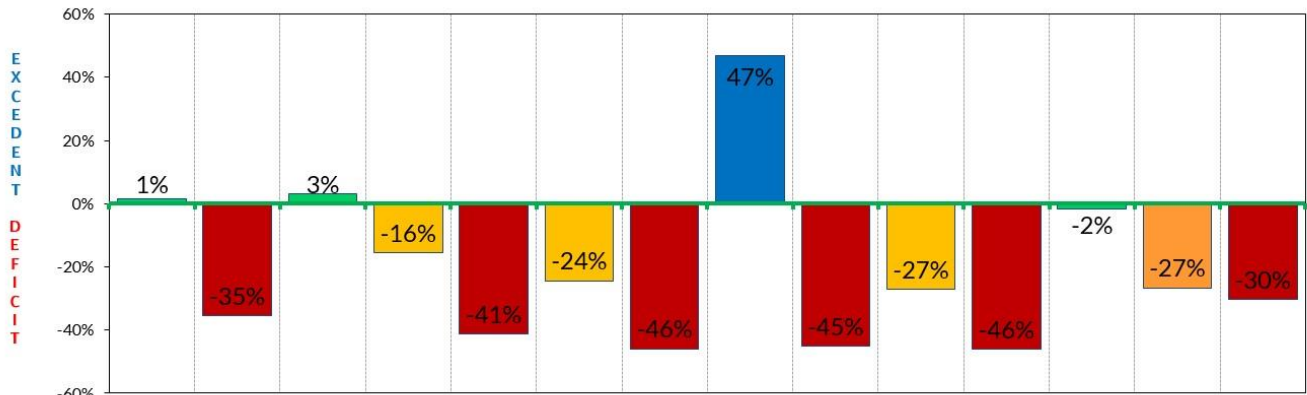
PLUVIOMÉTRIE

Au total, les précipitations de mai varient de 25 à 50 mm sur les plaines, de 50 à 75 mm de la Charente à la Creuse et jusqu'à 100 à 175 mm sur le relief ou sous les orages les plus forts. Les cumuls mensuels de précipitations sont **majoritairement déficitaires de 25% par rapport aux normales** sur l'ensemble de la région atteignant localement plus de 40% en Charente-Maritime, Gironde et Dordogne.

Rapport à la normale

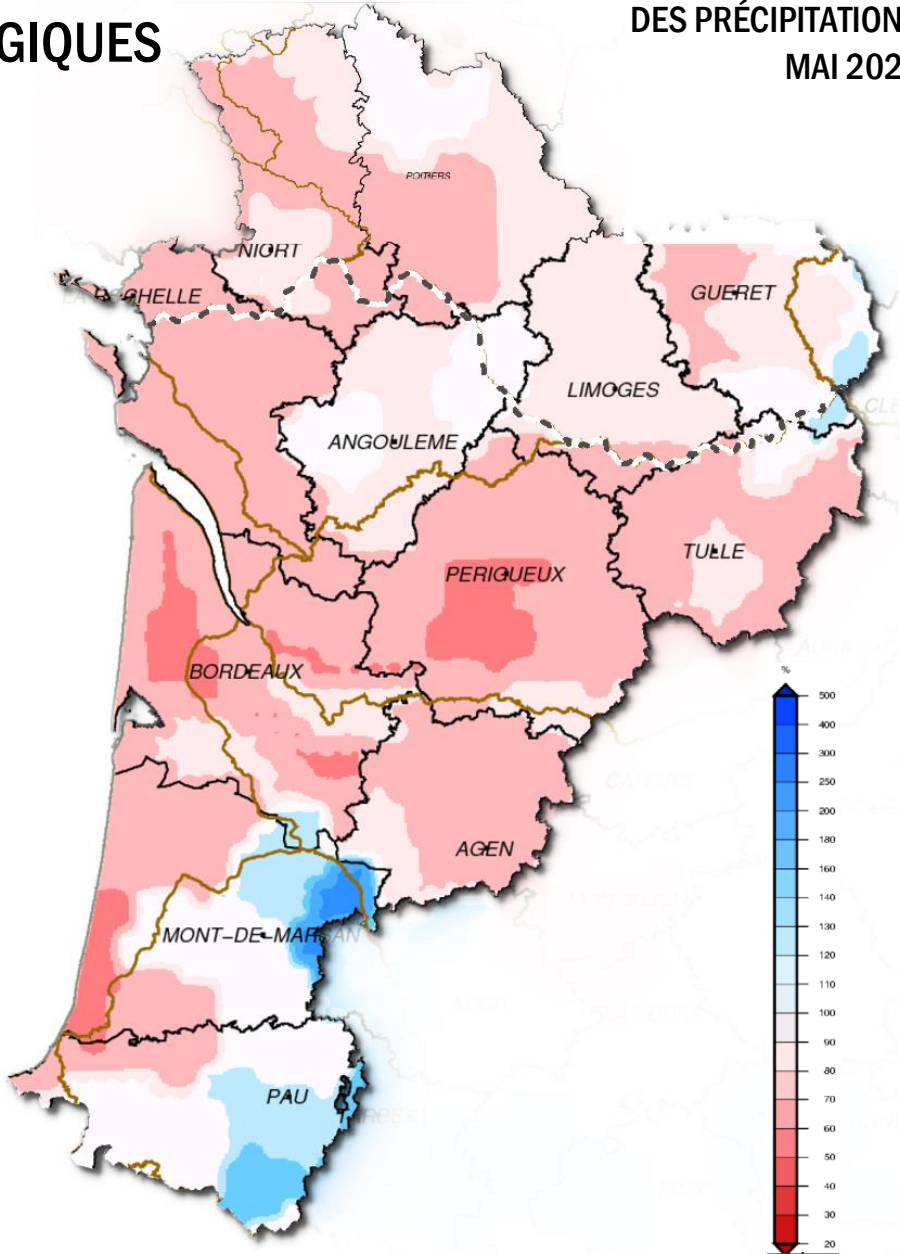
Références climatiques, les « normales » servent à représenter le climat d'une période donnée. Elles sont calculées sur 30 ans et mises à jour toutes les décennies. Le rapport à la normale des précipitations (exprimé en %) caractérise la différence entre les cumuls de pluies reçues ce mois-ci et les cumuls reçus « normalement » (en moyenne) pour le mois considéré.

Rapport à la normale des cumuls mensuels de précipitations
aux principales stations de Nouvelle-Aquitaine - Mai 2023



Cumuls (mm)	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers	Bergerac	Bord*	Dax	M ^t -de-Marsan	Agen	Biarritz	Pointe De Socoa	Pau	Limoges	Brive
MAI 2023	62,5	32,9	68,6	53,9	45,4	53,8	50,1	116,2	40,2	84,6	62,0	102,6	67,9	60,7
Moy. 1991-2020	61,6	50,9	66,5	63,9	77,4	71,1	92,7	79,1	73,3	116,1	115,2	104,2	92,6	87,1

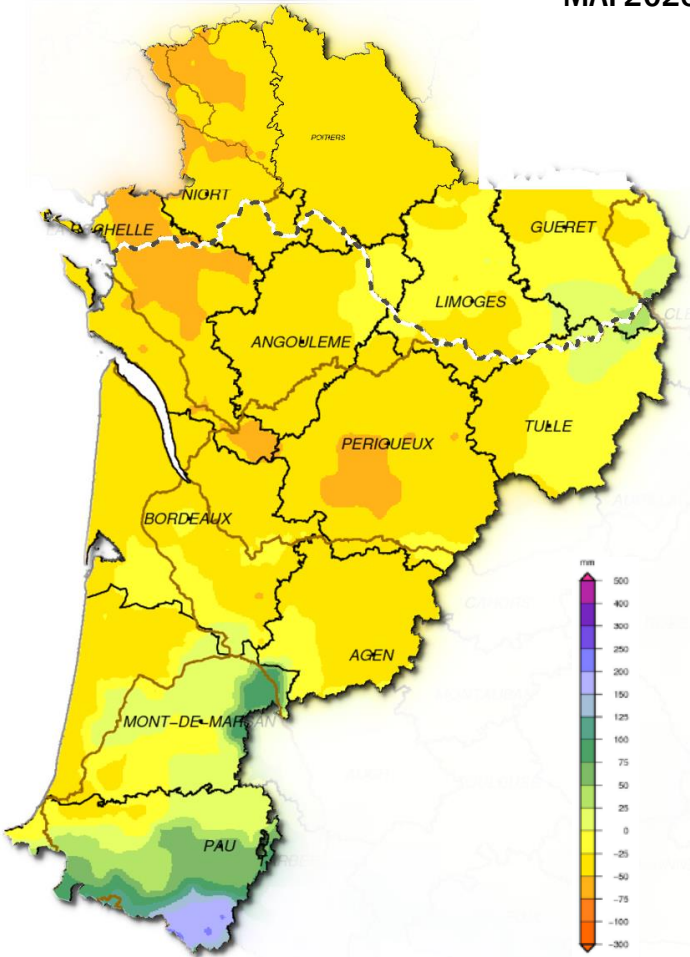
RAPPORT À LA NORMALE 1991/2020
DES PRÉCIPITATIONS
MAI 2023



PRÉCIPITATIONS EFFICACES – BILAN HYDRIQUE POTENTIEL

Le bilan hydrique est **généralement négatif** : il est proche de -25 mm sur une grande majorité du territoire régional et atteint -50 à -75 mm dans l'Aunis, l'ouest des Deux-Sèvres et au sud de Périgueux. Il est **positif localement** avec des valeurs atteignant 50 mm à l'est de la région et jusqu'à 200 mm ponctuellement sur les départements pyrénéens.

CUMULS DES PLUIES EFFICACES
MAI 2023



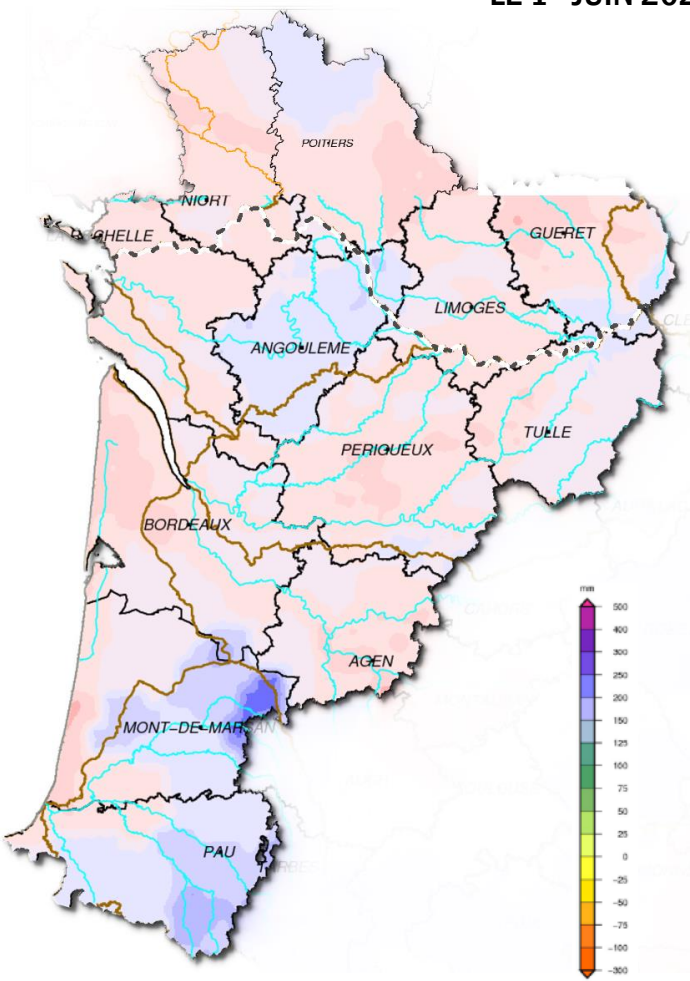
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

HUMIDITÉ DES SOLS SUPERFICIELS

Au 1^{er} juin, au global et après une réhydratation temporaire, les sols se sont asséchés en fin de mois, et deviennent légèrement plus sec que la normale sur la majeure partie du territoire. Par ailleurs, dans le nord de la Vienne, à l'est de la région, en Charente et des Landes aux Pyrénées, les sols ont une humidité normale, ou excédentaire.

ECART PONDÉRÉ À LA NORMALE 1991/2020
DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS
LE 1^{er} JUIN 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Météo France - <https://météofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>
Retrouvez les bilans climatiques nationaux et régionaux, les prévisions saisonnières, etc.

Infoclimat - <https://www.infoclimat.fr/climato/>

Accédez aux relevés des différentes stations météorologiques proposés par Infoclimat

ÉTAT DE LA RESSOURCE

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Source : ADES / BRGM. Traitements : ARB NA

L'évolution contrastée des niveaux d'eau dans les nappes souterraines observée en avril s'est poursuivie en mai, en lien avec des précipitations fluctuantes. Néanmoins la tendance générale par rapport au moins précédent est à la baisse pour près de 80% des piézomètres suivis.

La situation d'ensemble du mois de mai semble s'être dégradée par rapport à celle du mois d'avril : 57% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne en mai (contre 48% en avril).

Les résultats des suivis piézométriques présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures (piézomètres), jugées représentatives de la situation des nappes superficielles de Nouvelle-Aquitaine (ou peu profondes et sensibles aux phases de recharge et de vidange annuelles) en fonction des différentes ressources existantes localement. Cette sélection se base sur les piézomètres des réseaux d'observation existants (réseaux sécheresse départementaux, bulletins de situation hydrologique sur différents territoires, etc.) ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum) pour le calcul de l'indice Piézométrique Standardisé (IPS).

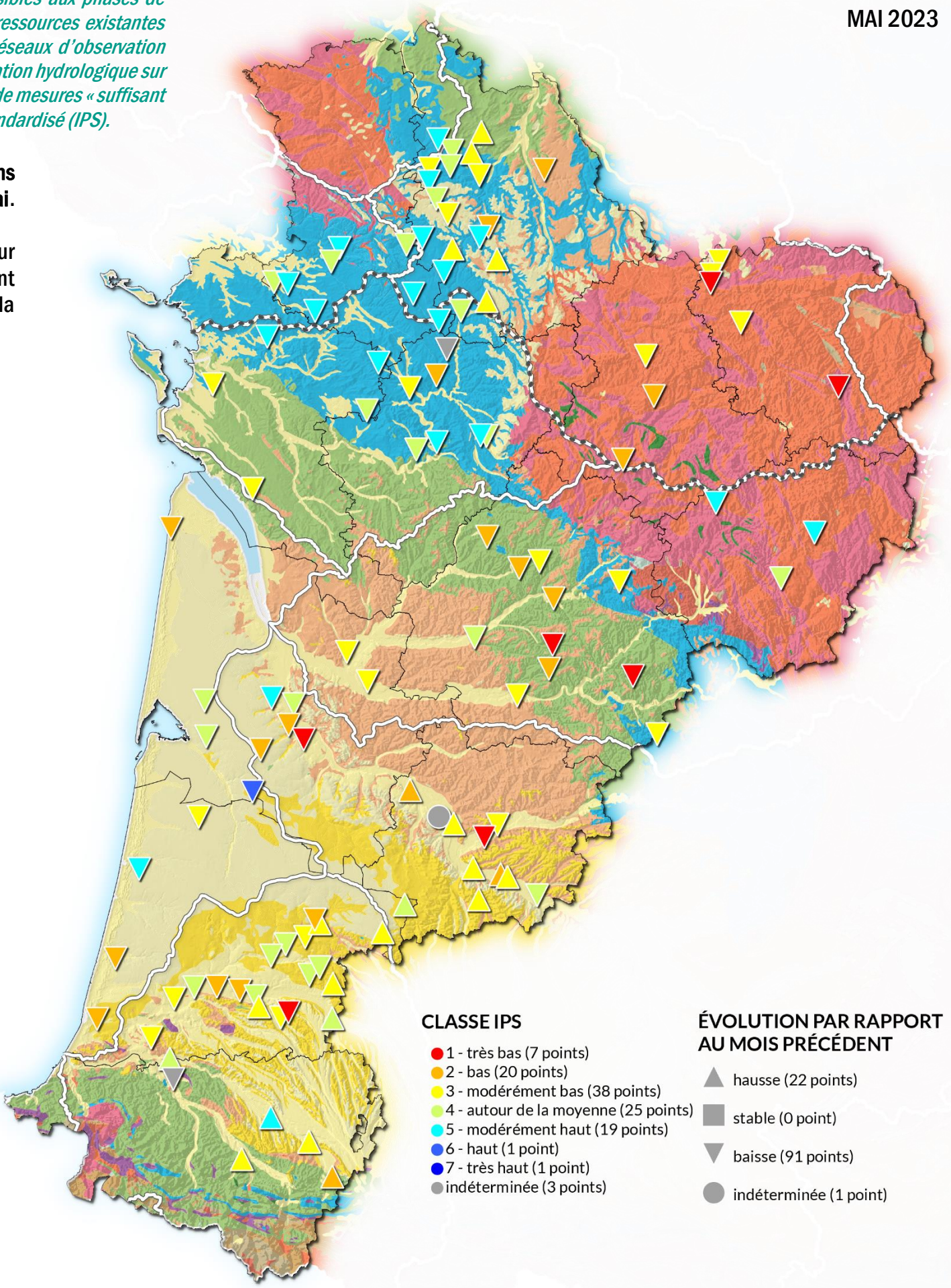
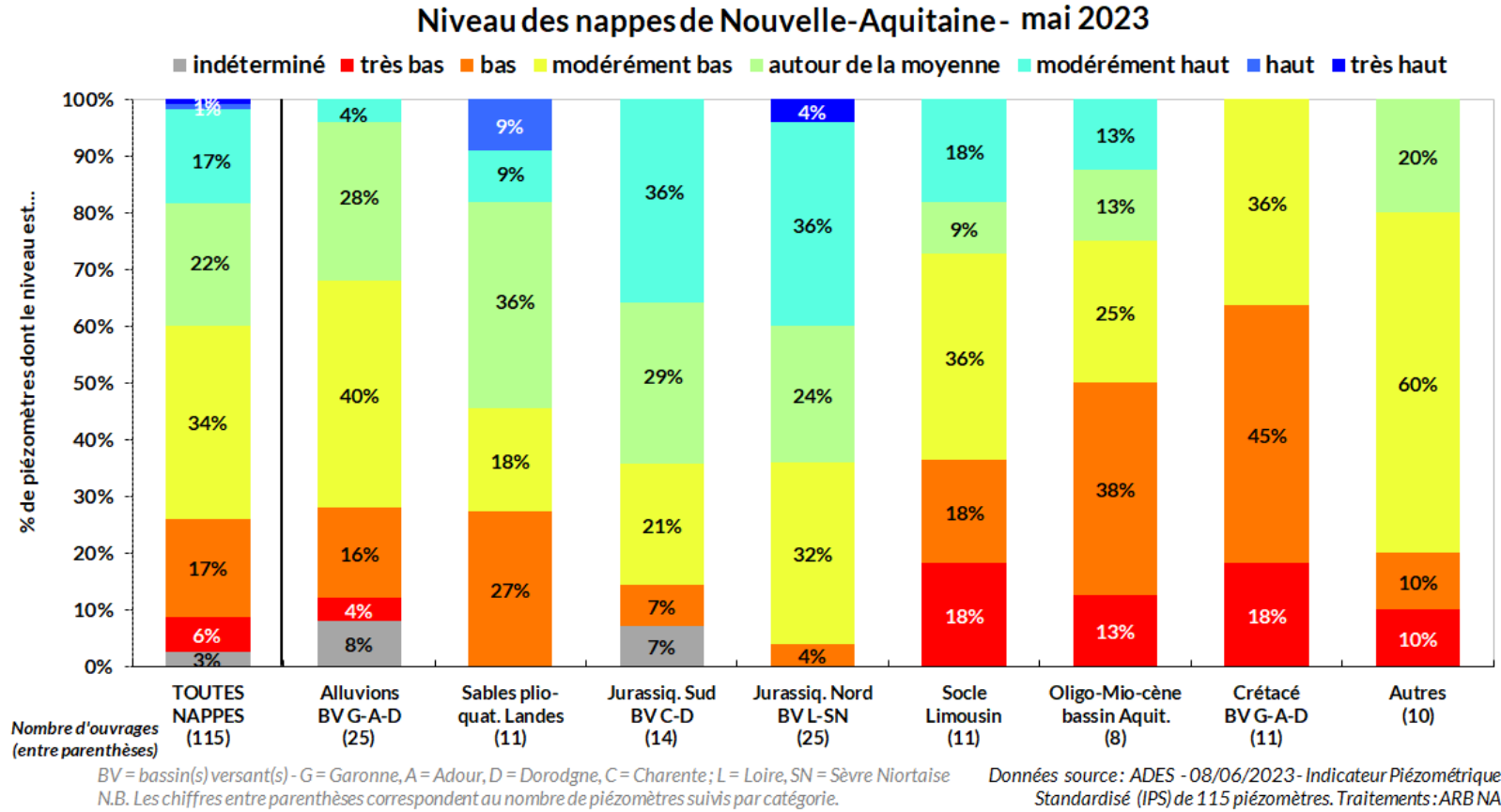
Mai 2023 se situe au 7^e rang des situations les moins favorables de ces vingt dernières années pour un mois de mai.

En proportion, les bassins du Sud (Adour, Garonne et secteur aval de la Dordogne) ainsi que celui de la Vienne présentent généralement davantage de stations inférieures à la moyenne.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES SUPERFICIELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

INDICATEUR PIÉZOMÉTRIQUE STANDARDISÉ (IPS)

MAI 2023



- CLASSE IPS**
- 1 - très bas (7 points)
 - 2 - bas (20 points)
 - 3 - modérément bas (38 points)
 - 4 - autour de la moyenne (25 points)
 - 5 - modérément haut (19 points)
 - 6 - haut (1 point)
 - 7 - très haut (1 point)
 - indéterminée (3 points)
- ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT**
- hausse (22 points)
 - stable (0 point)
 - baisse (91 points)
 - indéterminée (1 point)



POUR EN SAVOIR PLUS ...

ADES - <https://ades.eaufrance.fr>
Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (ADES) géré par le BRGM

SIGES - <https://sigespoc.brgm.fr/> et <https://sigesaqi.brgm.fr/>
Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES) en Poitou-Charentes-Limousin et en Aquitaine

ÉTAT DE LA RESSOURCE

DÉBITS DES COURS D'EAU

Sources : Hydro Portail / DREAL Nouvelle-Aquitaine (services de prévision des crues), CACG. Traitements : ARB NA.

Comme le mois précédent, les débits des cours d'eau ont fluctué en mai, évoluant généralement autour ou sous les débits médians suivant les bassins.

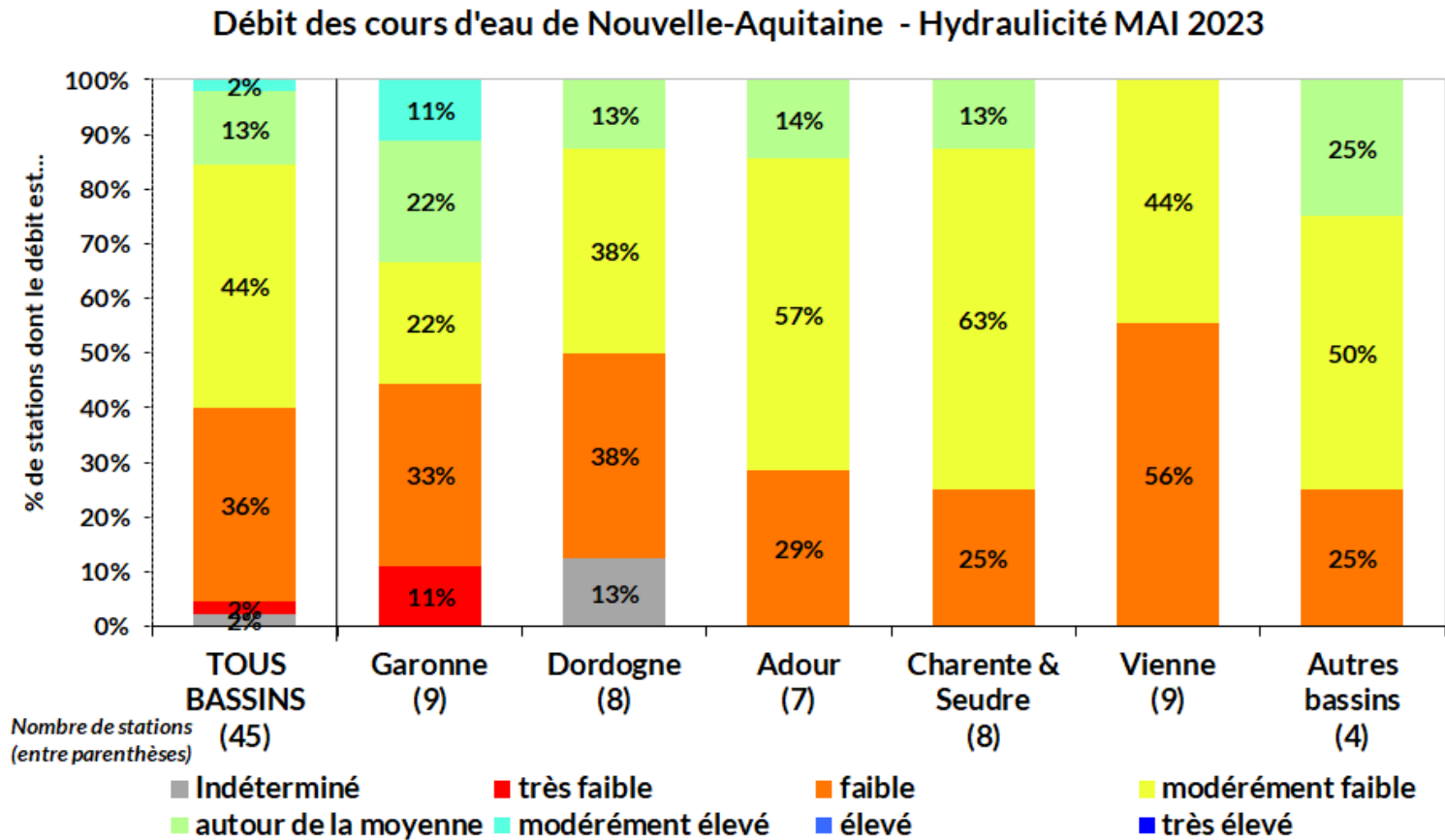
De nouveau, des épisodes de crues ont été observés (1^{er} niveau d'alerte) de manière ponctuelle au cours de la deuxième quinzaine du mois sur la Nive et la Nivelle (bassin Adour), la Corrèze, le Gave d'Oloron, le Gave de Pau béarnais, l'Isle amont, la Vézère amont et la Saison. A noter qu'une alerte de niveau 2 a été déclenchée le 13 mai sur la Nivelle.

Les résultats des suivis des débits présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures, jugées représentatives de la situation des principaux cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine. Cette sélection se base principalement sur les stations définies comme « point nodal » dans les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2022-2027 (43 des 45 stations sélectionnées ici), ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum).

82% des stations de la région présentent un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de mai contre 65% fin avril.

Les déficits apparaissent les plus marqués sur le bassin de la Vienne dont plus de la moitié des stations présentent un faible débit moyen mensuel. Localement certains affluents sont également dans ce cas comme la Dronne, la Seudre, la Séoune, la Lède, le Dropt ou encore le Gave d'Oloron. A noter qu'une station indique un débit mensuel « très faible », il s'agit du Tolzac à Varès.

DÉBITS DES COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE
HYDRAULICITÉ
MAI 2023



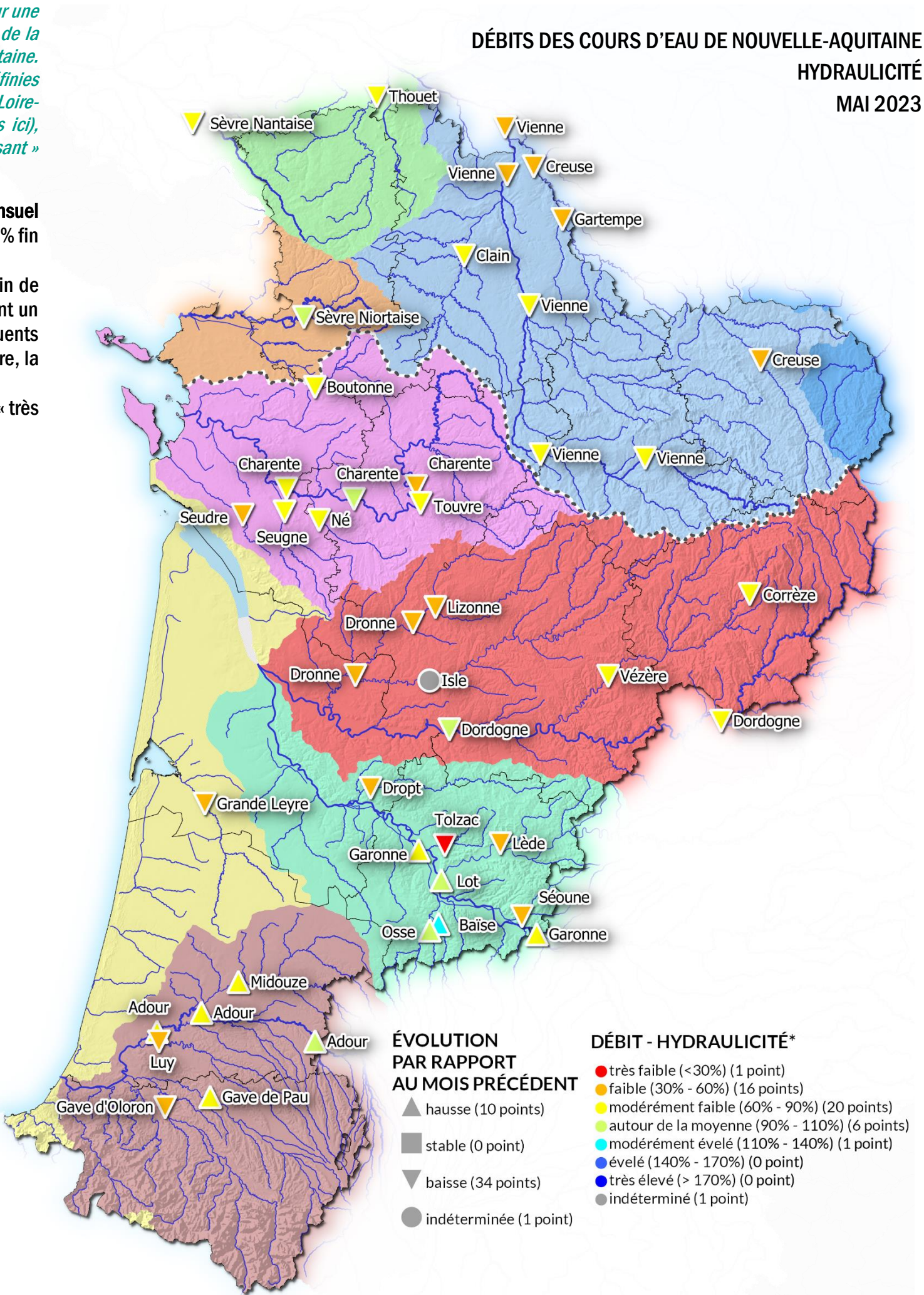
Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine et régions limitrophes (services de prévision des crues), CACG / HydroPortail - 08/06/2023.
Hydraulicité (rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel) calculée sur 45 stations. Traitements : ARB NA.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Hydroportail - <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
Banque nationale des données quantitatives relatives aux eaux de surface

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>
Visualisez les dernières données de débit sur les principales stations de Nouvelle-Aquitaine

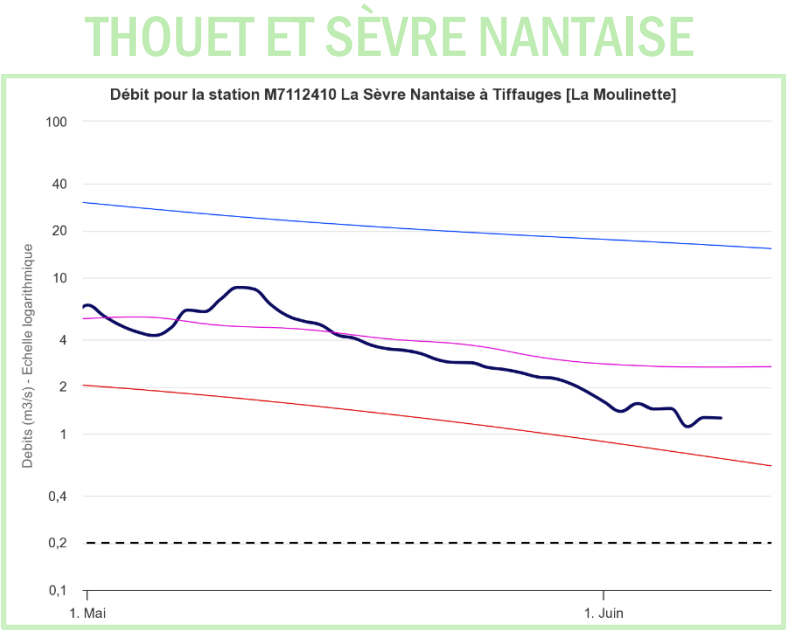


ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT

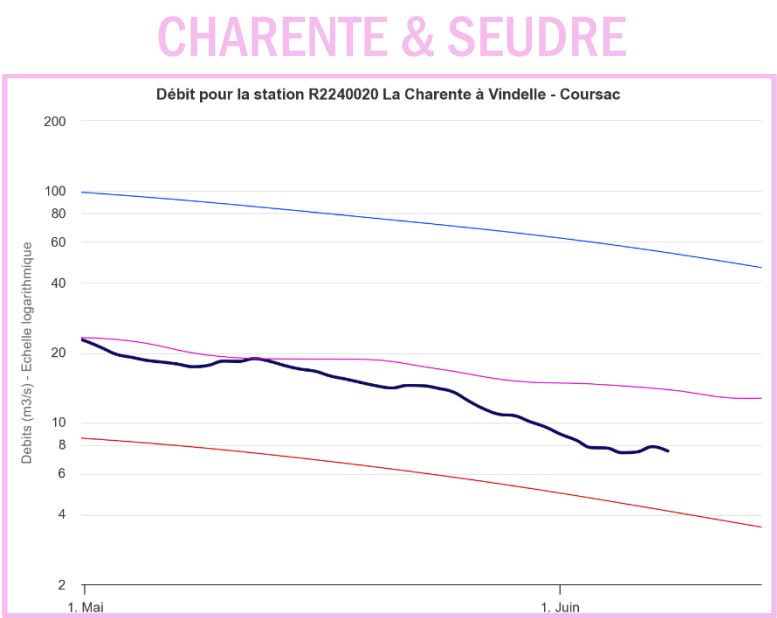
- ▲ hausse (10 points)
- stable (0 point)
- ▼ baisse (34 points)
- indéterminée (1 point)

DÉBIT - HYDRAULICITÉ*

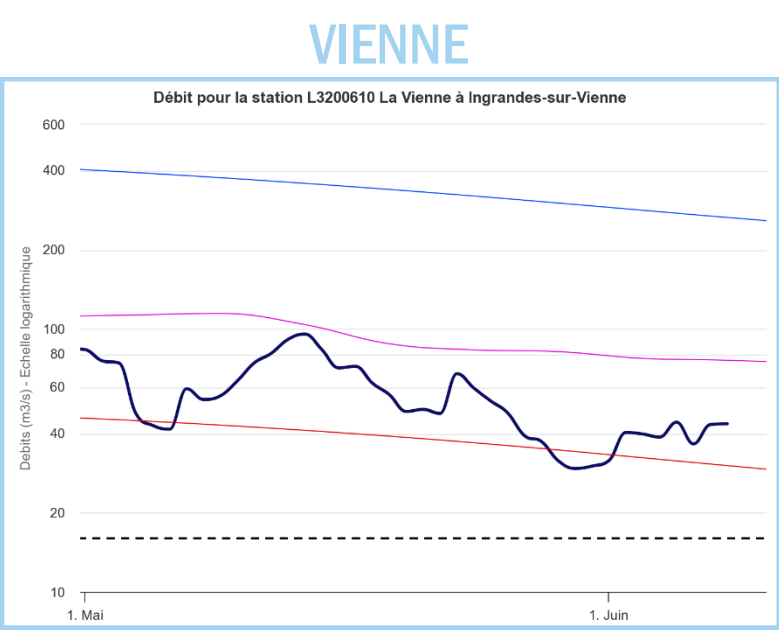
- très faible (<30%) (1 point)
- faible (30% - 60%) (16 points)
- modérément faible (60% - 90%) (20 points)
- autour de la moyenne (90% - 110%) (6 points)
- modérément élevé (110% - 140%) (1 point)
- élevé (140% - 170%) (0 point)
- très élevé (> 170%) (0 point)
- indéterminé (1 point)



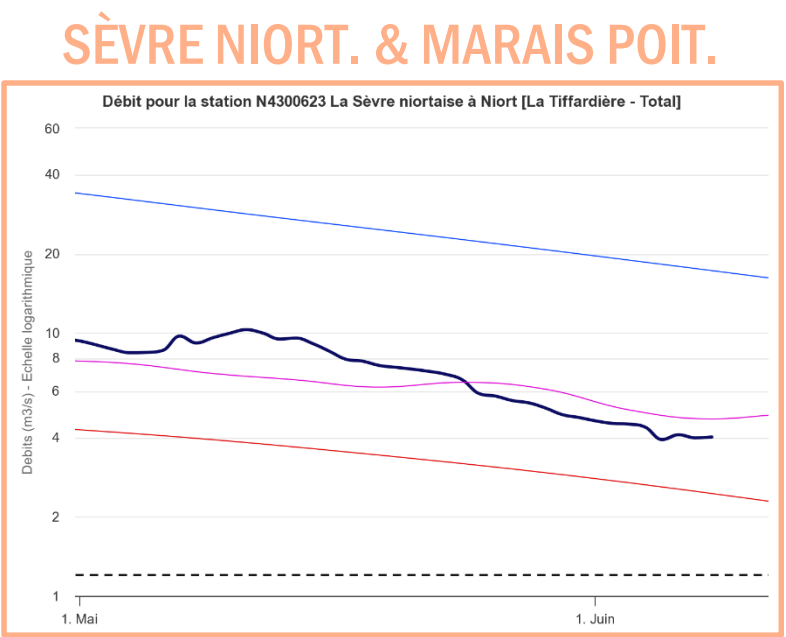
La Sèvre Nantaise à Tiffauges



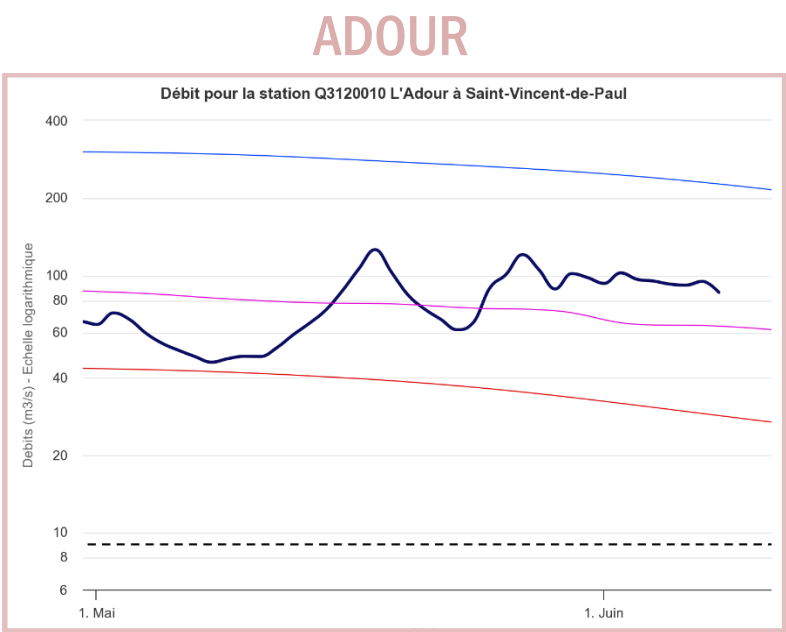
La Charente à Vindelle



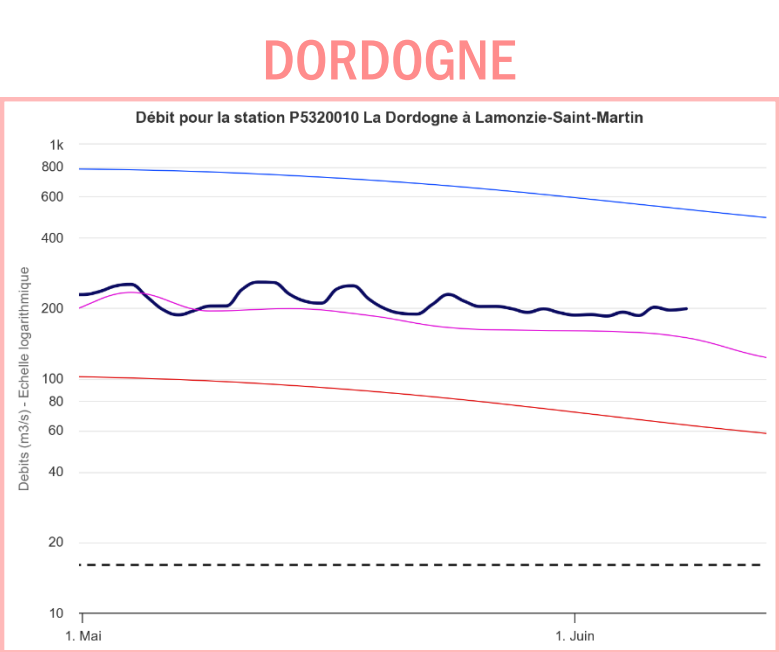
La Vienne à Ingrandes-sur-Vienne



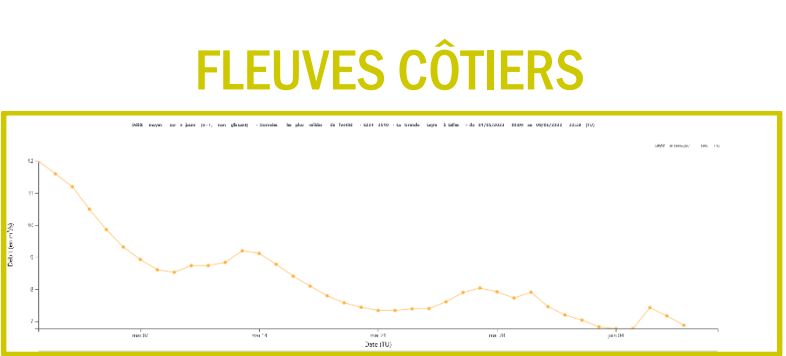
La Sèvre Niortaise à Niort



L'Adour à Saint-Vincent-de-Paul



La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin



La Grande Leyre à Salles

Débit quinquennal humide mensuel (QMM5H)



Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la hausse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

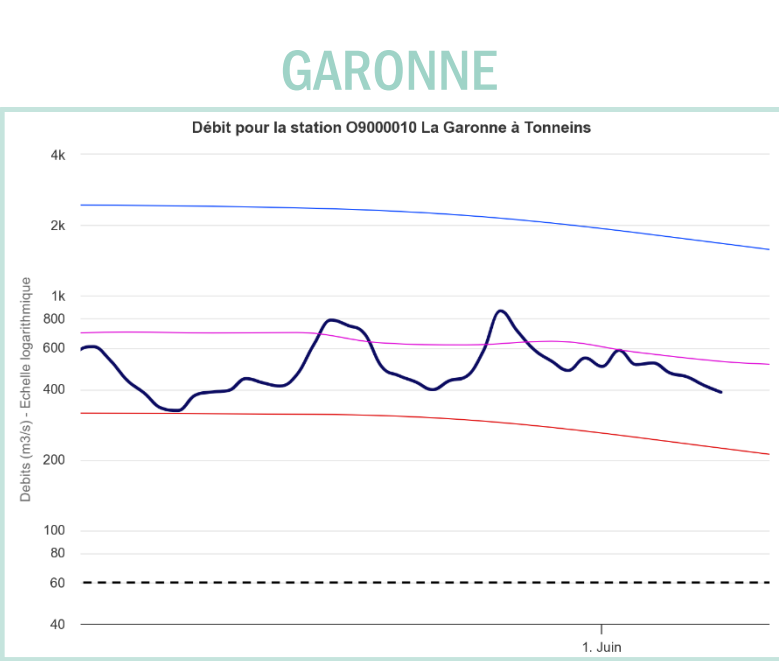
Débit quinquennal sec mensuel (QMM5S)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la baisse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit de Crise (DCR)

Valeur de débit d'étéage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau potable pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. À ce niveau d'étéage, toutes les mesures possibles de restriction des consommations et des rejets doivent avoir été mises en œuvre (plan de crise).

— Débit journalier 2023 — QMM5 Humide — QMM5 sec — Q Median — • Débit de crise (DCR)



La Garonne à Tonneins

ÉTAT DE LA RESSOURCE

ÉCOULEMENTS DES PETITS COURS D'EAU

Sources : ONDE / Office Français pour la Biodiversité (OFB),
Fédérations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de
Nouvelle-Aquitaine. Traitements : ARB NA.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ÉTIAGES (ONDE)

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivis, dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre diffèrent. Le suivi usuel est réalisé mensuellement, de façon systématique sur tous les départements métropolitains, entre mai et septembre, au plus près du 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours). Le suivi complémentaire contribue à une meilleure gestion de situations jugées sensibles. Son activation peut être déclenchée à tout moment (y compris en dehors de la période mai-septembre) par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Lors d'une campagne d'observation, le niveau d'écoulement des cours d'eau est alors apprécié visuellement par les agents départementaux de l'OFB, selon quatre modalités différentes de perturbations d'écoulement :

- Classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- Classe 1f = écoulement visible faible ;
- Classe 2 = écoulement non visible ;
- Classe 3 = assec.

	Charente		Charente-M.		D.-Sèvres		Vienne		Corrèze		Creuse		Hte-Vienne		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Gar.		Pyrénées-Atl.		Nouv-Aqui.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	60	85%	75	83%	42	75%	65	69%	31	97%	35	100%	39	100%	32	84%	32	91%	38	100%	46	96%	43	96%	538	87%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	8	11%	12	13%	12	21%	19	20%	1	3%	0	0%	0	0%	5	13%	3	9%	0	0%	1	2%	1	2%	62	10%
stations classe 2 "écoulement non visible"	1	1%	2	2%	1	2%	3	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	7	1%
stations classe 3 "assec"	2	3%	1	1%	1	2%	7	7%	0	0%	0	0%	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	1	2%	1	2%	14	2%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	32	100%	35	100%	39	100%	38	100%	35	100%	38	100%	48	100%	45	100%	621	100%
Indice ONDE *	9,6		9,8		9,7		9,1		10,0		10,0		10,0		9,7		10,0		10,0		9,8		9,8		9,7	

Indice ONDE
cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez les cartographies des résultats du suivi des écoulements en Nouvelle-Aquitaine

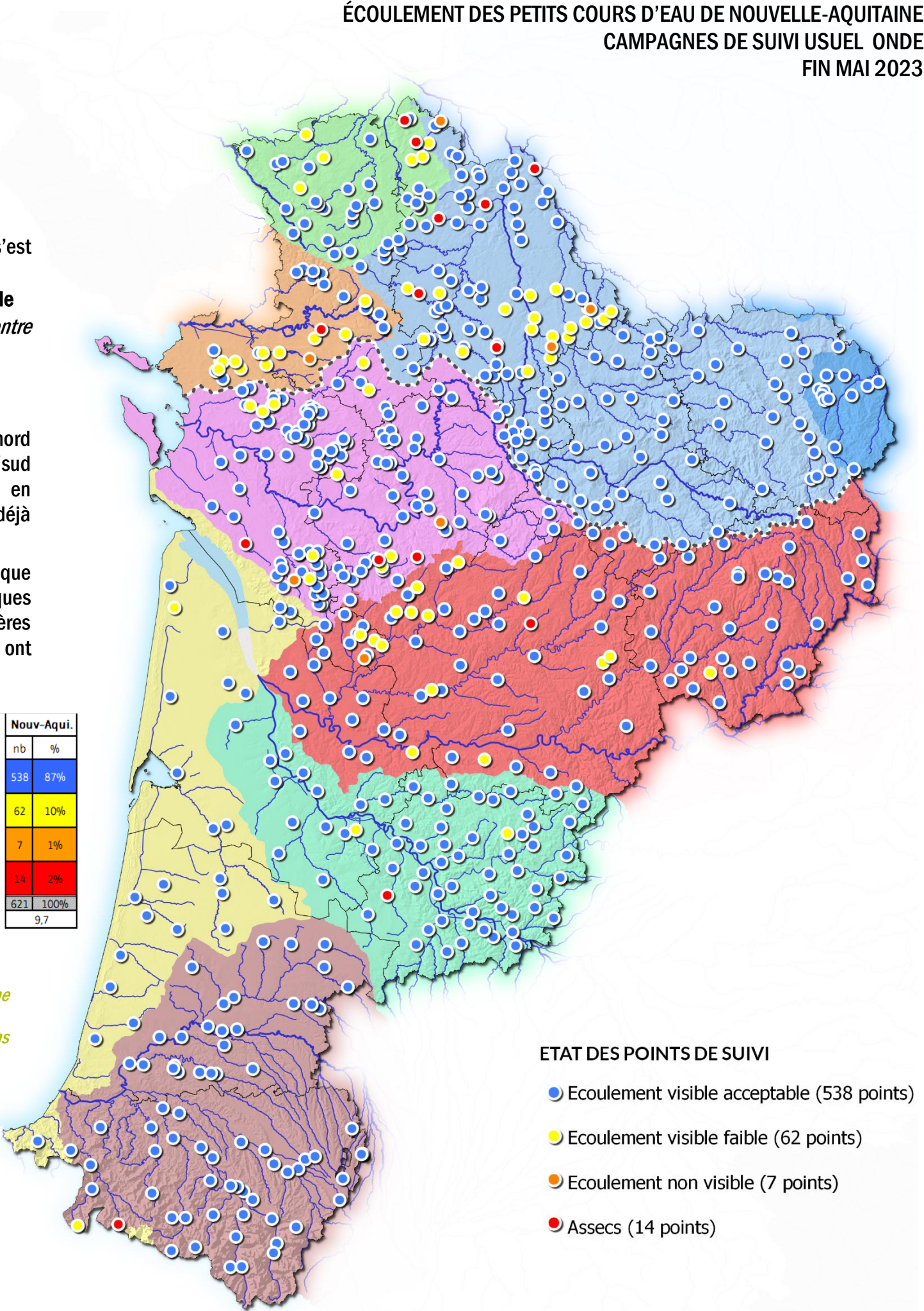
ONDE - <https://onde.eaufrance.fr>
Accédez aux données de l'Observatoire national des étiages (ONDE) - Eaufrance

La première campagne usuelle ONDE de l'année 2023 s'est déroulée fin mai et fait état de :

- 87% des stations en écoulement visible acceptable
- 10% des stations en écoulement visible faible (contre 28% l'an passé à la même époque)
- 1% des stations en écoulement non visible
- 2% des stations en assec

La situation apparaît la moins satisfaisante sur la partie nord de la région et dans le département de la Dordogne/sud Charente, territoires pour lesquels des stations en écoulement non visible ou en état d'assec sont d'ores et déjà relevées.

Dans son dernier bulletin, l'OFB indique en complément que les températures observées en mai et les quelques précipitations plus ou moins abondantes et régulières tombées depuis mars sur une grande partie du territoire ont globalement profité à l'hydrologie des petits cours d'eau.



- ÉTAT DES POINTS DE SUIVI
- Ecoulement visible acceptable (538 points)
 - Ecoulement visible faible (62 points)
 - Ecoulement non visible (7 points)
 - Assecs (14 points)

USAGES

REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Source des données : DREAL Occitanie & SIE Adour-Garonne, CACG, SOGEDO, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et SPL des eaux de la Touche-Poupard.

Traitements : ARB NA

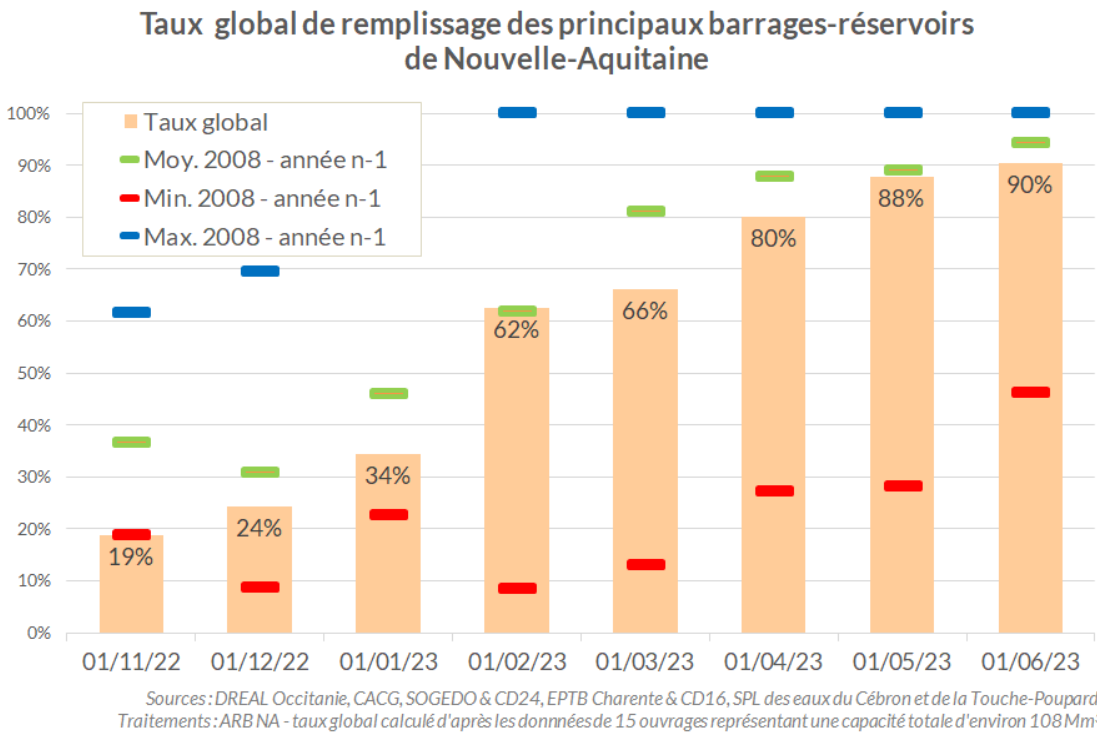
Les suivis des taux de remplissage présentés ici portent sur une sélection (non-exhaustive) de barrages-réservoirs situés en Nouvelle-Aquitaine. Seuls les ouvrages d'une capacité totale de plus de 1,5 millions de m³, dédiés au moins en partie au soutien d'étiage (réalimentation des cours d'eau en période d'étiage), et avec des données de remplissage potentiellement disponibles ont été sélectionnés, soit un total de 15 barrages-réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 108 millions de m³.

À noter que de nombreux barrages sont aussi implantés sur les secteurs amont de certains bassins (réservoirs hydroélectriques des chaînes Dordogne-Vézère, Lot- Truyère, Garonne-Ariège et haute montagne Neste notamment) - principalement hors Nouvelle-Aquitaine et non pris en compte ici - mais avec de potentiels effets sur la réalimentation des cours d'eau à l'aval.

Fin mai - début juin, le taux global de remplissage des principaux barrages-réservoirs de la région reste proche du mois précédent (90% contre 88% début mai) et légèrement inférieur à la moyenne.

La tendance est hétérogène selon les secteurs avec des taux en baisse pour le Cébron, la Touche Poupard, le Louet et Lescourroux. Par ailleurs, ils sont stables ou en légère hausse.

Sur la totalité des barrages étudiés, 5 ont conservé leurs capacités maximales de stockage début juin, tandis que celui du Louet n'est rempli qu'à 1% (3% début mai).



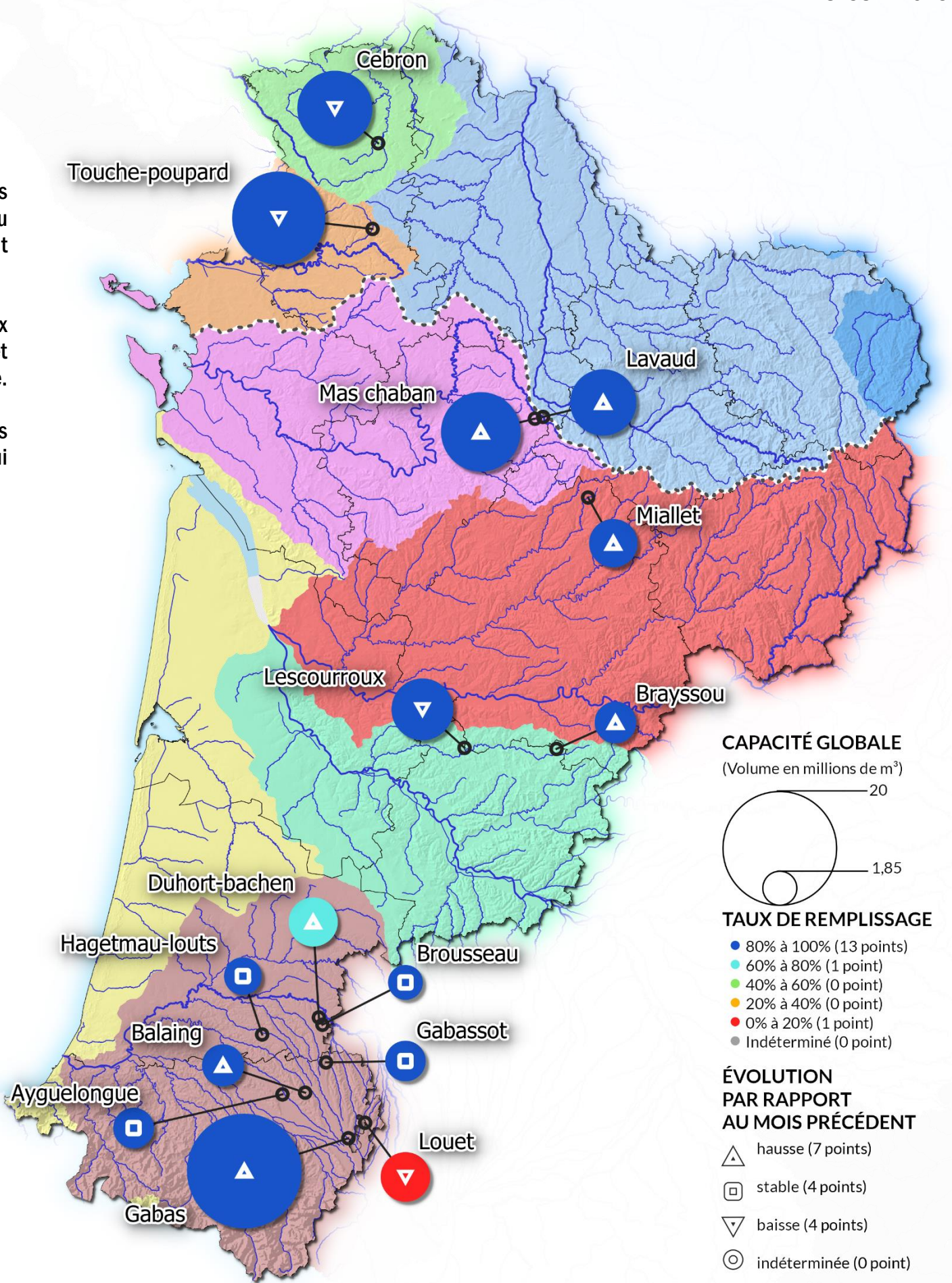
POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site « Information débits » EPIDOR - <https://www.debits-dordogne.fr/barrages>
Suivez l'évolution du remplissage des barrages du bassin de la Dordogne

Site LaGaronne.com du SMEAG - <https://www.lagaronne.com/etude/soutien-detiage-de-la-garonne.html>
Les opérations de soutien d'étiage sur le bassin de la Garonne

Site de l'EPTB Charente - <https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/ge-er-letiage/la-gestion-du-soutien-detiage-par-les-barrages>
La gestion du soutien d'étiage par les barrages sur le bassin de la Charente

TAUX DE REMPLISSAGE DES PRINCIPAUX BARRAGES-RÉSERVOIRS DE NOUVELLE-AQUITAINE À FIN MAI - DÉBUT JUIN 2023



USAGES

MESURES DE RESTRICTION

Source des données : Propluvia / Ministère chargé de l'écologie, Préfectures départementales & services associés (DDT).

Zoom sur les arrêtés cadre « sécheresse »
Les règles d'application des mesures de restriction durant la période d'étiage sont régies par des arrêtés cadre préfectoraux en amont, définis à l'échelle de bassins interdépartementaux, parfois déclinés à l'échelle départementale. Ils définissent notamment le type et le niveau de mesures à appliquer pour chaque usage en fonction des seuils de déclenchement (valeurs repères) définis sur certaines stations de mesure du débit de cours d'eau ou du niveau de nappe souterraine sur les différentes unités de gestion (bassin ou sous-bassin versant) ainsi que les périodes d'application. L'atteinte des valeurs seuils entraîne la mise en place de restrictions de prélèvements graduées sur l'unité de gestion correspondante, jusqu'à l'interdiction totale des prélèvements. Des mesures d'anticipation peuvent également être décidées afin de ne pas atteindre les seuils de gestion. La graduation des mesures doit permettre d'anticiper la situation de crise et de maintenir des débits ou des niveaux acceptables dans les cours d'eau ou dans les nappes. Elle doit en tout état de cause prévenir le franchissement de débits ou niveaux « de crise » en dessous desquels seules les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population et les besoins des milieux naturels

USAGE AGRICOLE

Les mesures prises mi-avril concernant l'usage agricole (et les prélèvements directs dans le milieu) dans certains secteurs des départements de la Vienne ou des Deux Sèvres (bassins Dive du Nord et Clain) se sont poursuivis en mai. Certaines mesures ont été renforcées à partir de mi-mai avec la mise en place de mesures d'alerte renforcée sur le bassin de la Dive du Nord (eaux souterraines) à partir du 15 mai ou sur le bassin de la Clouère (eaux superficielles) le 29 mai par exemple. A noter également la mise en place de mesures d'alerte ont sur le bassin versant du Tolzac (Lot-et-Garonne) le 26 mai.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Propluvia - <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>
Retrouvez l'information sur les mesures de restriction des usages de l'eau en France
Rubriques « gestion quantitative » des sites des 12 préfectures départementales pour consulter les arrêtés de restriction en cours : [16](#) / [17](#) / [19](#) / [23](#) / [24](#) / [33](#) / [40](#) / [47](#) / [64](#) / [79](#) / [86](#) / [87](#)

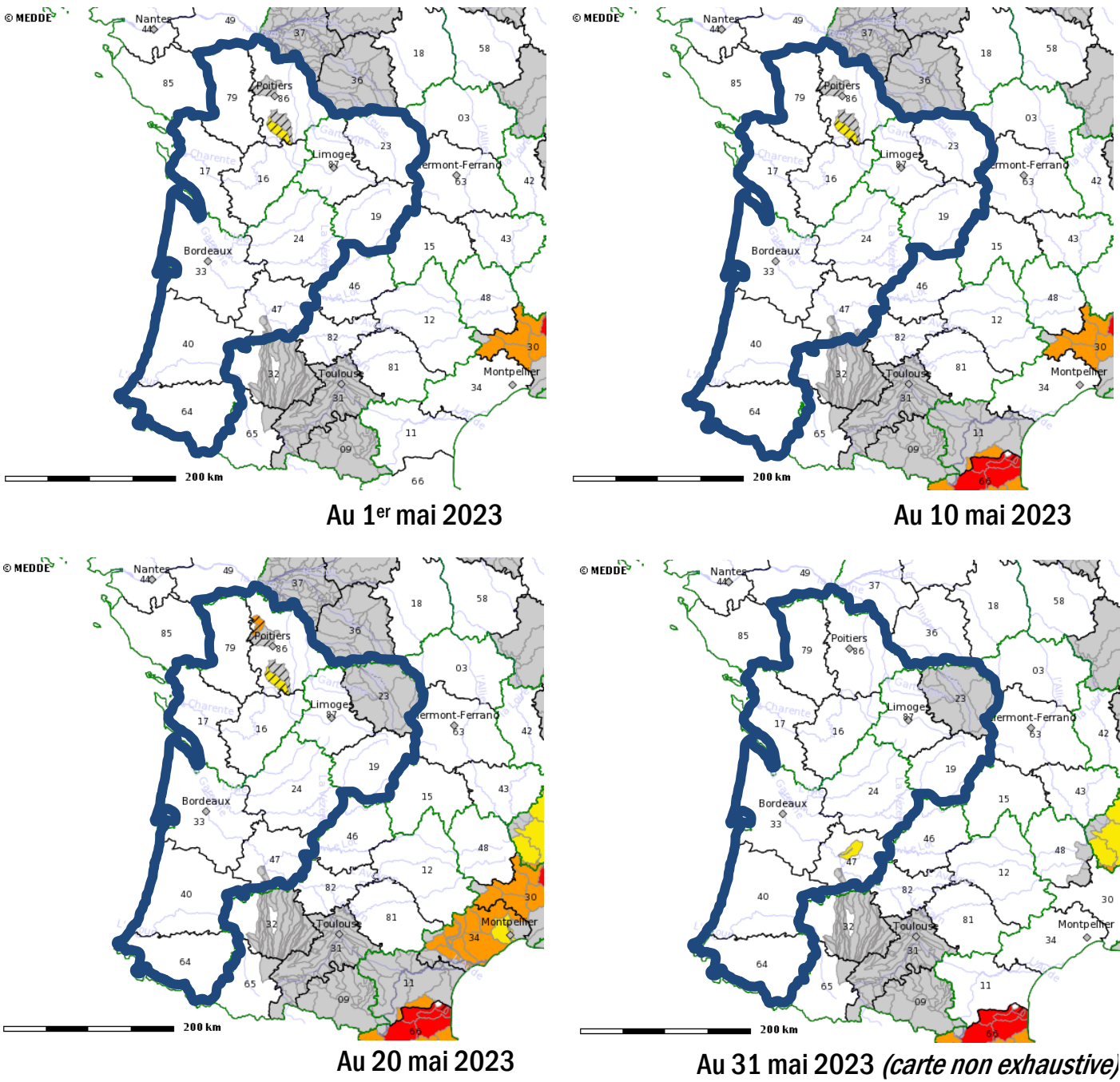
REPLISSAGE DES PLANS D'EAU ET MANŒUVRE DE VANNES

Des arrêtés d'interdiction de remplissage des plans d'eau et de manœuvre de vannes sont toujours en vigueur depuis février dans les départements de la Charente, de la Vienne et des Deux-Sèvres.

AUTRES USAGES

Le niveau de vigilance a été activé sur certains départements (Corrèze, Creuse, Vienne) dès le mois de mars invitant d'ores et déjà les différents usagers à économiser l'eau pour contribuer à freiner la dégradation de la situation. En mai, des mesures de restriction et d'interdiction des usages de l'eau domestiques ont concerné plusieurs communes du bassin de la Dive du Nord (86).

NIVEAUX DES MESURES DE RESTRICTION EN VIGUEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE COURANT MAI 2023



Légende de la carte

✓ Départements

Restrictions par département

- Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
- Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...
- Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
- Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)
- Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine

À PARTIR DES DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NOTAMMENT PAR :

- Météo France
- Infoclimat
- Le site HydroPortail édité par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (Schapi) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Services de Prévision des Crues (SPC) et les unités d'hydrométrie de la DREAL
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard
- L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Charente
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine (ARP NA) et les fédérations départementales
- Les Directions Départementales des Territoires (DDT)



Action financée par la Région
Nouvelle-Aquitaine

Et la participation de : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne, Département des Deux-Sèvres